



Aquacert...

La cure en toute sécurité



Pour une cure en toute sécurité, l'ensemble des établissements thermaux de Dax et St-Paul-lès-Dax est certifié Aquacert, un label né à Dax et qui garantit aux curistes une qualité des soins et l'assurance d'une sécurité sanitaire optimale.

Rencontre avec le créateur du cabinet William Terry Conseil.

William, pouvez-vous nous parler du cabinet William Terry Conseil ?

Le cabinet est né en 1999. Il s'est installé à Dax par choix, au cœur de la première station thermale de France, qui était un terrain d'expérimentation extraordinaire. Nous avons très rapidement travaillé sur les standards du futur dans le thermalisme en partant du principe qu'à cette époque, la médecine thermique avait besoin de se moderniser.

C'est donc sur cette base qu'est née la marque Aquacert ?

Dans un premier temps nous avons expérimenté la démarche qualité avec les leaders du thermalisme dacquois. Cela nous a permis de poser les bases d'Aquacert. C'est en travaillant sur ces bases que le Syndicat National des Etablissements Thermaux et le Ministère de la Santé nous ont demandé d'étendre notre démarche au niveau national. Il ne faut donc jamais oublier que c'est grâce à Dax et au thermalisme dacquois qu'Aquacert est désormais présent partout en France. Dax et son thermalisme ont servi de laboratoire.

Très simplement, qu'est-ce qu'Aquacert ?

C'est une certification délivrée par un organisme officiel. Cette certification donne la garantie aux curistes que leur établissement thermal exploite l'eau et le péloïde

dans les règles de l'art. Cette utilisation optimale est le gage d'une cure efficace administrée en toute sécurité et dans le respect de la convention nationale.

À Dax, on pratique donc la cure thermique en toute sécurité ?

Oui, l'eau et le péloïde sont amenés jusqu'aux curistes dans leur état originel de pureté et avec tous leurs composants actifs. Dans le même état d'esprit, les soins et les soignants sont régulièrement évalués. Avec Aquacert, les curistes dacquois possèdent l'assurance que l'ensemble des éléments et des acteurs de leur cure ont été contrôlés. C'est une véritable assurance de qualité.

L'aventure a débuté à Dax. Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Depuis 1999, nous avons franchi de nombreuses étapes. Désormais Aquacert est un label international appliqué en Tunisie, en Espagne ou encore au Portugal. En 2015, de nombreux contacts ont été pris avec la Chine. C'est un nouveau public thermal qui réalise de nombreux efforts pour atteindre le niveau d'exigence et de perfection porté par les établissements thermaux dacquois.

Mais encore une fois, il ne faut jamais oublier que sans Dax et ses responsables thermaux, nous n'en serions pas là.